

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*01

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

26 Juil 2012

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

F02412 P 0002.

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une Aue d'accueil des gens du voyage

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom DARRAGON.

Prénom PIERRE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE DE COMMUNES du Vauvillan

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Pierre Darragon.

RCS / SIRET 12141311700178181000251

Forme juridique 751 A

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45	12 emplacements pour caravanes

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Aménagement d'une aue d'accueil des Gens du Voyage itinérants
de 12 emplacements

4.2 Objectifs du projet

Accueillir les voyageurs pour des périodes de 3 jours

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Réalisation de 6 blocs sanitaires et d'1 bâtiment d'accueil
pour le fonctionnement

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Gestion des entrées et départ des voyageurs et accueil

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de Construire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de Construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du terrain aménagé	9 992 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse

VC n° 321

La Varenne

37210 Bourlay.

Coordonnées géographiques¹ Long. ...° ...' 49" 05 Lat. 43° 24' 16" 5

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. ...° ...' ..." ... Lat. ...° ...' ..."

Point d'arrivée : Long. ...° ...' ..." ... Lat. ...° ...' ..."

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

☐

Non

☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

usage actuel = terre en culture. règlement applicable : Zone 20.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

PLU de Jouvray approuvé le 13/11/2007,
modifié le 15/11/2011 et réunion simplifiée le
24/01/2012.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui ☐ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il : Oui Non Lequel/Laquelle ?

dans une zone naturelle d'intérêt écologique,
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou
couverte par un arrêté de protection de biotope ? ☐ ☒

en zone de montagne ? ☐ ☒

sur le territoire d'une commune littorale ? ☐ ☒

dans un parc national, un parc naturel marin, une
réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un
parc naturel régional ? ☐ ☒

sur un territoire couvert par un plan de prévention
du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours
d'élaboration ? ☐ ☒

dans une aire de mise en valeur de l'architecture
et du patrimoine ou une zone de protection du
patrimoine architectural, urbain et paysager ? ☐ ☒

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une
délimitation ? ☐ ☒

dans une commune couverte par un plan de
prévention des risques naturels prévisibles ou par
un plan de prévention des risques
technologiques ? ☒ ☐

si oui, est-il prescrit ou approuvé ? ☒ ☐

dans un site ou sur des sols pollués ? ☐ ☒

dans une zone de répartition des eaux ? ☐ ☒

Plan de prévention
en cours d'approbation à Jouvray.

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? ☐ ☒

dans un site inscrit ou classé ? ☐ ☒

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ? ☐ ☒

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? ☐ ☒

4 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
Milieu naturel			
Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	

Aguile - Projet approuvé par la CDLEA fin 2011

	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	inondations (zone PPRI) so en cas de rupture de digue
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	5 mâts d'éclairage
Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒		
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	☒	☐	Microstation rejet après épuration de l'embou naturel
	Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Projet approuvé par la paysagiste de la DDT
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

4.2 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous jugeons que l'impact de ce projet est très limité et qu'il ne justifie pas d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
☒	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☒	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☒	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☐	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Rapport Commissaire Enquêteur modif PLU Vauvray.

Délibération Vauxroy Modification PLU

Compilation des Délibérations de la Communauté de
Communes du Vauxrois présent sur ce dossier (12U)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

PARLAY-MEZLAY

le,

25/06/12

Jean M. Darragon, Président de la Communauté de Communes du Vauxrois

Signature

Bruno BARTON
Vice-Président en charge de l'habitat

